

● (2050)

J'aimerais signaler que les constructeurs d'embarcations de la côte ouest éprouvent des difficultés à concurrencer leurs homologues américains. Le prix de revient d'un bateau est de 50 p. 100 inférieur aux États-Unis. Quand le prix est de \$20,000 à Seattle, il est de près de \$30,000 à Vancouver. Le ministre met les chantiers de la côte du Pacifique dans l'impossibilité de concurrencer les chantiers d'outre-frontière. Si jamais il y a eu une taxe inopportune, une taxe dont les effets seront préjudiciables, c'est bien la taxe d'accise applicable aux embarcations.

Je conserve copie d'une lettre d'un libéral bon teint qui a travaillé ferme pour m'empêcher d'être élu. Elle est adressée au ministre et expose les difficultés que cette nouvelle taxe suscitera à l'industrie des bateaux de plaisance. Apparemment, ces lettres qui viennent des constructeurs laissent le ministre indifférent. La personne en question exploite une entreprise touristique sur la côte et vend un bon nombre de bateaux. D'après elle, un 18 pieds ordinaire coûte entre \$4,500 et \$5,500 à Vancouver, tandis que le bateau le plus communément utilisé à Vancouver mesure 21 pieds et coûte entre \$8,000 et \$12,000.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Ils ne sont pas taxés.

M. Huntington: Pardon? Que le ministre veuille bien écouter quelque chose d'intéressant.

M. Turner (Ottawa-Carleton): J'ai la lettre.

M. Huntington: Le ministre l'a-t-il lue?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Oui, je l'ai lue.

M. Huntington: Et le ministre est resté indifférent?

M. Turner (Ottawa-Carleton): C'est une belle lettre.

M. Huntington: Il semble que le ministre ne tienne pas compte des bonnes idées. Je me demande s'il serait vraiment utile de relire d'autres bonnes lettres que le ministre a reçues à ce sujet. Une chose est certaine: cette taxe va nuire à l'industrie des embarcations de plaisance. Les clients iront les acheter à l'étranger. De plus en plus, les gens préfèrent aller acheter leurs bateaux en Europe, naviguer un certain temps en Méditerranée, dans les Antilles ou ailleurs, puis les ramener au pays en franchise et sans payer la taxe de vente. Qui pourra évaluer le montant des salaires qui seront perdus au Canada par suite de l'imposition de cette taxe?

Le ministre prétend qu'il impose cette taxe pour conserver le carburant. Je dis que c'est de la foutaise. Le motif que le ministre invoque pour imposer cette taxe ne vaut rien. Je me demande qui peut préconiser une mesure de ce genre, propre à détruire les fruits d'un dur labeur, à décourager les constructeurs d'embarcations qui ont travaillé ferme depuis la seconde guerre mondiale.

Le gouvernement a essayé d'encourager la construction de bateaux en accordant subventions et contrats. Le ministère des Transports passe des contrats avec de petits entrepreneurs en construction maritime pour les encourager à mettre au point des techniques dont le Canada saura

Accise—Loi

tirer profit. Qui donc a pu songer à proposer une mesure tendant à faire disparaître du pays la construction de bateaux de plus de 20 chevaux. Les fabricants des États-Unis vont monopoliser tout le marché.

Quand le ministre prétend qu'il prend cette initiative pour conserver le carburant, il n'est pas sérieux. Je l'exhorte donc à supprimer cet article du bill. S'il veut conserver le carburant, qu'il majore le prix des carburants non renouvelables vendus aux Canadiens afin de ramener la demande à la mesure des approvisionnements mondiaux. C'est le seul moyen de sensibiliser les gens à la conservation du carburant.

M. Wenman: Monsieur le président, même si j'ai adressé des reproches au ministre des Finances, j'aimerais le féliciter pour la façon dont il a traité certaines questions soulevées à la Chambre et pour la rapidité avec laquelle il a répondu aux lettres qui lui ont été envoyées.

Moi aussi, je veux bien être idéaliste, car le ministre a essayé de l'être dans la réponse qu'il m'a donnée. Si j'étais cynique, je dirais que les efforts du ministre pour conserver l'énergie en augmentant les taxes constituent une manœuvre de diversion. Je ne plaisante pas quand je dis présumer que le gouvernement essaie d'obtenir le plus de recettes possibles en imposant certaines taxes. Ce doit être pour une raison idéaliste qu'il a décidé d'imposer des taxes qui affligeront l'industrie aéronautique et la construction.

Le gouvernement commet une erreur en voulant restreindre la consommation de carburant par les avions légers. D'après des chiffres fournis par les services de planification aéronautique de Montréal, l'aviation générale que vise la hausse de 10 p. 100 de la taxe d'accise n'a eu besoin en 1972 que de .3 p. 100 du pétrole consommé au Canada. J'aimerais répéter le chiffre: ce secteur a consommé .3 p. 100. Pourtant, le ministre veut s'en prendre à l'aviation privée. Comme je le disais, la consommation de pétrole des appareils légers est minime.

En outre, des lettres et des témoignages l'établissent, le petit avion parcourt plus de milles au gallon que la voiture familiale moyenne. Ainsi, si l'on veut restreindre la consommation d'énergie, on tiendra compte du fait qu'un avion léger peut transporter quatre personnes à environ 200 milles à l'heure et consommer moins de 10 gallons par heure. Cet appareil fait environ 20 milles au gallon, tandis que la plupart des voitures fabriquées chez nous en font beaucoup moins. Si le ministre imposait une lourde taxe sur les voitures qui font moins de 20 milles au gallon, il retirerait beaucoup plus qu'en taxant l'aéronautique privée. Mais ma thèse est peut-être idéaliste.

Malheureusement, le ministre est un Canadien du sud-est, un Canadien de Bay Street, et les arguments que j'ai fait valoir n'influent pas sur sa façon de penser. Qu'il se retourne et demande à ses députés de l'arrière-ban ce qu'ils veulent. Qu'il consulte le ministre des Affaires indiennes et du Nord, le bon député de Skeena et d'autres députés de l'arrière-ban qui représentent des circonscriptions éloignées qui, lorsqu'ils voyagent, vont ailleurs qu'à New York et Toronto, et qu'il dise ensuite au comité si je suis idéaliste en lui demandant de ne pas taxer les petits avions.